



49.3, non au coup d'Etat social ! Retrait du projet de réforme des retraites par points !

Dès l'annonce du recours au 49.3 samedi par le gouvernement, en plein débat parlementaire, alors que l'ensemble des organisations syndicales s'opposent à son projet, des milliers de manifestant.e.s sont descendu.e.s dans la rue dans tout le pays pour dire NON à ce véritable coup d'Etat social.

Ce 49.3 est un aveu : celui d'un gouvernement aux abois, isolé, qui a perdu la bataille de l'opinion après une grève d'une durée historique. Toutes les enquêtes le montrent : les deux tiers des Français.e.s demandent au gouvernement de retirer son texte. Ils sont autant à soutenir le mouvement social et à exiger désormais un référendum. Les seuls à réellement soutenir cette destruction d'un des piliers de notre pacte social sont les fonds de pension, la commission européenne, le patronat et les macronistes. Malgré cela, ce pouvoir est bien décidé à nous piétiner et à passer en force sa contre-réforme.

Les Unions Départementales CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF 94 estiment que la réponse à ce nouvel affront du gouvernement doit être nationale et interprofessionnelle. Cela nécessite d'aller vers une convergence des syndicats, partis et associations contre ce coup de force antidémocratique, en construisant un blocage total du pays et de l'économie qui ne pourra passer que par la grève générale.

Les Unions Départementales CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF 94 demandent l'organisation d'une manifestation nationale comme étape de construction du rapport de force.

Elles appellent l'ensemble des salariés du public comme du privé, des privés d'emploi, des jeunes, des retraités à participer aux actions et grèves qui vont se décider dans les jours qui viennent. Elles appellent les salariés du département à se réunir en Assemblées Générales dans les entreprises, les services publics et les villes, pour décider des modalités d'actions afin de gagner le retrait du projet de loi.

Elles appellent à unir toutes nos forces pour lutter contre la répression inacceptable que subissent plusieurs grévistes, manifestants et syndicalistes.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent à soutenir et participer aux initiatives décidées localement, régionalement et nationalement :

Mardi 3 mars : Manifestation Régionale de République à l'Assemblée Nationale, départ 13h30 ;

Mercredi 4 mars - 13h30 - Commissariat de Vitry : Rassemblement de soutien aux camarades de la CGT RATP du dépôt de bus de Vitry, convoqués au commissariat de Vitry après une plainte de la direction pour entrave à la circulation et injures publiques. Nous sommes solidaires de ces camarades comme de

toutes celles et ceux qui seront trainé-e-s devant la justice pour avoir combattu la contre-réforme des retraites !

Jeudi 5 et vendredi 6 mars : Appel aux rassemblements de soutien aux camarades de la CGT Ratp-Vitry qui sont convoqués à un conseil de discipline à 12h devant la Direction de la Ratp, 19 place de Lachambeaudie Paris 12^{ème}

Dimanche 8 mars : Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars, les Unions Régionales Ile de France CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF UNL appellent à organiser des initiatives sur l'égalité femmes/hommes au travail comme dans la vie.

Mercredi 11 mars à partir de 15H : Rassemblement devant la Permanence du Député LREM Laurent Saint-Martin, 1 rue de Paris - Boissy Saint-Léger,

Suivie d'une **Assemblée Générale Départementale Interprofessionnelle et Unitaire, à la Maison des syndicats de Créteil vers 18H.**

Mardi 31 mars : Journée nationale de grève et manifestations interprofessionnelles.

**Nous sommes la majorité, ils ne sont qu'une poignée !
Uni.e.s et déterminé.e.s, nous allons gagner !**

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Non au régime unique et à la fusion des régimes,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
- Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
- Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
- Retrait du projet de réforme Macron/Delevoye qui n'est ni amendable ni négociable.

Créteil le 2 mars 2020

